
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**Le 20-21 mars 2026**

Thème : « L'amour attend la réponse à son appel »

Le Conseil régional Nakonha:ka de l'Église unie du Canada a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 20 mars au soir et le samedi 21 mars au matin. Le thème de cette réunion était « L'amour attend la réponse à son appel ».

Le contexte est primordial. Il détermine notre façon d'exercer notre ministère, de parler aux gens, de nous organiser. Dieu ne cesse pas de nous parler lorsque notre contexte change. Dieu continue de frapper à la porte, et notre capacité à répondre de manière adaptée au contexte est essentielle. Au Québec, nous sommes confrontés à des pressions constantes en faveur de la sécularisation. Il est difficile de discuter des avantages de l'Église. Que pouvons-nous apprendre de notre contexte et comment le ministère peut-il rester pertinent dans notre contexte actuel ? Alors que nous passons officiellement en revue le travail que nous avons accompli au cours de l'année écoulée et que nous examinons notre structure, nous en apprendrons également davantage sur la manière dont la loi affecte notre travail et comment nous pouvons répondre aux besoins du monde. Nous continuons à apprendre comment répondre lorsque l'amour frappe à notre porte. Pasteur Éric Hébert-Daly.

LES PERSONNES SUIVANTES ONT SIGNALÉ LEUR PRÉSENCE À LA RÉUNION**Personnel ministériel (37)**

Adedeji Sunday Akintayo, Andrew Lairenge, Angelika Piche, Barbara Bryce, Beryl Barraclough, Birgit Neuschild, Cathy Hamilton, Cynthia Reynolds, Dale Breikreutz, Darla Sloan, David Lefneski, Eric Hebert-Daly, Florence Bukam, Jean-Philippe Dube-Goupil, John Matheson, Kelley Molloy, Kent Chown, Linda Buchanan, Lisa Byer-de Wever, Marie-Claude Manga, Mark Hammond, Maureen Scott Kabwe, Mead Baldwin, Mher Khatchikian, Morgan Bell, Patricia Lisson, Pierre Goldberger, Read Sherman, Reginald Jennings, Christine Marie Gladu, Dr. Phyllis Smyth, Robert Patton, Rosemary Lambie, Samuel Vauvert Dansokho, Tami Spires, Douglas Throop, Virginia Wallace.

Représentant laïc (nommé par la communauté de foi) (26)

Alicia Southall, Carol Bircher, Charlotte Griffith, Denis Ashby, Diane Campbell, Dorothy Shaw, Elva Crawford, Gerard Gouw, Graham Southall, James Vanstone, Jan Langelier, Janice Knowles, Judy Bachelder, Kefas Tabath Augustine, L. E. Moir, Margaret Chesney, Michelle Richard, Monique Moser, Norm Haslam, Norman Robert Boie, Paul Stanfield, Peter Bisset, Rosemary Shuttleworth, Thomas Kent, Valerie Nickson, Vivienne Galanis.

Candidats au ministère (3)

Erika Liang, Juyoung Lee, Peter Buhendwa.

Premier tiers (moins de 35 ans) (1)

Sarah Garceau.

Personnel du conseil régional (5)

Aviyah Abrams, Brian Ruse, Dan Hayward, Dr. Esther Guillen, Joël Miller.

Personnes invitées du conseil régional (11)

Howard Cain, Beverly Clark, Darren Foka, Diane Stevenson-Cantin, Gerald H. Mc Intyre, Guy-Lin Beaudoin, Jean-Daniel O'Donnada, Paul Surprenant, Rosemary Warren, Royal Orr, Sarah Wicks-Potter.

Quorum

Le quorum a été atteint pour cette assemblée.

Première séance

Vendredi (soir)
20 mars 2026

Rassemblement

Les participants ont été invités à se connecter à la réunion à 16 h 30 pour un bref moment de convivialité avant le début de la réunion.

Musique d'accueil

Dorian DeLuca a animé la partie musicale en assurant l'accompagnement au piano. Les morceaux suivants ont été interprétés: "What a Friend We Have in Jesus" "Spirit of Gentleness" "Come Touch Our Hearts" "She Comes Sailing on the Wind" "Like a Healing Stream" "Let My Spirit Always Sing" "Rassemble-Nous"

Special Instructions

Le Pasteur Kent Chown, chargé de l'assistance technique Zoom pour cette réunion, a fourni des instructions sur l'utilisation de Zoom, sur la fonction de traduction simultanée, l'activation et la désactivation du micro, la levée et la baisse de la main, l'utilisation du chat et celle des sondages. Il a été rappelé aux participants de s'identifier en indiquant leur nom complet, leur langue, leurs pronoms, un « X » s'ils ne votaient pas et un « A » s'ils étaient animateurs d'un groupe de discussion. Kent a également indiqué où trouver sur le site web les annexes de cette réunion, en particulier celles concernant la restructuration du Comité exécutif.

La reconnaissance du territoire

Norman Robert Boie, président, a prononcé le discours de reconnaissance du territoire:

La reconnaissance du territoire témoigne de la reconnaissance et du respect qui nous avons à l'égard des peuples autochtones. C'est la reconnaissance de leur présence, par le passé et encore aujourd'hui. La reconnaissance et le respect sont des éléments essentiels pour établir des relations saines et réciproques. Ces relations sont la clé de la réconciliation.

Pendant des milliers d'années, les peuples autochtones ont marché sur cette terre. Leur relation avec la terre est au centre de leur vie et de leur spiritualité. Puisseons-nous vivre avec respect sur cette terre; unis dans la paix et l'amitié; comme tous les peuples

Dans le but de promouvoir un sentiment de respect et de compréhension mutuels, nous reconnaissons que les frontières actuelles de la province de Québec et du Conseil régional Nakonha:ka Regional Council de l'Église Unie du Canada sont celles du territoire traditionnel des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les nations indigènes du Québec sont les Abénaquis, les Algonquins, les Atikamekws, les Cris, les Huron-Wendats, les Innus, les Inuits, les Malécites, les Micmacs, les Kanien'keha:ka (Mohawks) et les Naskapis.

Mot d'ouverture, accueil des nouveaux venus

Norman Robert Boie, président, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes et a invité les nouveaux venus à se présenter : 1. Ruth Sandeu, adjointe à la programmation des ministères en français, 2. Hanitra Randrianasolo (qui animera le culte lors de cette réunion).

Culte d'ouverture

Hanitra Randrianasolo a animé le culte : celui-ci a débuté par une salutation apostolique, la récitation du Psaume 117, le chant de l'hymne « Comment ne pas te louer ? », la lecture d'un passage biblique (Apocalypse 3, 20), une

réflexion sur ce passage, et une prière de clôture.

Ouverture de la séance

Norman Robert Boie, président, a ouvert la séance à 19 h 03.

Au nom de Notre Seigneur, Jésus-Christ, chef souverain de l'Église, et par l'autorité qui m'a été conférée par le le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council de l'Église unie du Canada, je déclare que cette réunion général annuel est dûment constituée et qu'elle siègera pour le déroulement de toute affaire dont elle sera adéquatement saisie.

Une minute pour l'équité

Le Pasteur Dan Hayward a indiqué que Shanna Bernier et lui-même formaient l'équipe chargée de l'équité pour cette réunion et a communiqué leurs coordonnées. Il a également invité les participants à prendre en compte les critères suivants afin de rendre la réunion plus équitable:

Critères à considérer pour rendre une réunion plus équitable

1. Est-ce que je réponds avec mes préjugés ?
2. Juste parce que nous l'avons toujours fait de cette façon, devrions-nous continuer ?
3. Qui manque autour de notre table dans cette discussion ? (Avons-nous besoin de consulter plus largement ?)
4. Quelles voix n'ont pas été entendues ? Ai-je trop parlé?

Aumônier

Il a été annoncé que le Pasteur Samuel V. Dansokho avait été désigné aumônier pour cette réunion, et ses coordonnées ont été communiquées.

Motion omnibus

Motion_001 du 20-21 mars 2026 (É. Hébert-Daly/Virginia Wallace) que le Conseil régional Nakonha:ka propose ce qui suit :

1. Que l'ordre du jour soit adopté tel que distribué;
2. Que le procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 15 novembre 2025, soit accepté tel que distribué (voir à **annexe A**);
3. Que le Conseil régional nomme BCGO S.E.N.C.R.L. pour mener la mission d'examen de 2026 du Conseil régional Nakonha:ka;
4. Que le Conseil régional nomme BCGO S.E.N.C.R.L. pour mener la mission d'examen de 2026 du Conseil des finances et de l'expansion;
5. Que le Conseil régional reçoive, à titre d'information, les subventions accordées en mars 2026, telles que rapportées par l'Équipe dirigeante en matière de financement et de soutien (voir à **annexe B**).
6. Que l'heure limite pour recevoir les questions nouvelles à ajouter à l'ordre du jour soit fixée à 20 h 45;
7. Que les candidats qui ne sont pas nommés et ceux qui sont présents en tant qu'invités soient nommés membres correspondants de la Cour;
8. Que les personnes suivantes agissent à titre de scrutateurs : Kent Chown, pasteur et Norm Haslam;
9. Que la personne suivante agit à titre d'assesseur-conseil : Rosemary Lambie, pasteure
10. Que la personne suivante se charge de l'aumônerie : Samuel V. Dansokho, pasteur
11. Que les personnes suivantes agissent à titre d'équipe de soutien de l'équité : Dan Hayward, pasteur, Shanna Bernier;
12. Que cette réunion comprenne l'alliance en matière de conduite ci-dessous :

Une voix : Ensemble, appelés par le Christ, en communauté, femmes et hommes de foi, meurtris autant qu'animés par l'espérance, aspirant à un service fidèle de Dieu, en ce temps, en ce lieu, et y apportant la diversité de nos

dons,

D'autres voix : nous nous engageons à placer Dieu au centre de tout ce que nous faisons.

Une voix : Nous confessons ne pas avoir été à la hauteur de notre vision de la communauté; nous avons besoin que l'Esprit réoriente notre marche pour que jaillisse une foi vivante, fondée sur la grâce plutôt que le privilège,

D'autres voix : nous nous engageons à être véridiques dans nos échanges : nous parlerons chacun et chacune pour nous-mêmes et nous parlerons pour dire quelque chose.

Une voix : Nous sommes appelés à former une communauté dans la diversité où nos différences sont célébrées,

D'autres voix : ainsi, nous nous engageons à honorer notre vision interculturelle en accueillant les débats d'idées, en aménageant de l'espace pour une participation pleine et équitable de tous et chacune, en favorisant la prise de parole des personnes plus silencieuses, en portant attention à notre langage corporel, en écoutant avec attention et sans interruption et en séparant les personnes des problèmes.

Une voix : Comme disciples, nous sommes appelés au dynamisme,

D'autres voix : dans la manière de répondre à notre appel de disciple, nous nous engageons à nous tenir mutuellement responsables si nous ne respectons pas nos engagements; dans nos échanges et nos projets, nous adopterons une orientation axée sur l'avenir, nous démontrerons notre appréciation et nous respecterons les décisions de l'instance.

Une voix : Nous sommes appelés à un leadership porté par l'espérance d'un but et d'une vision, membres d'une communauté constituée et inspirée par Dieu, partenaires de Dieu pour prendre soin de la Création.

D'autres voix : Ainsi, nous nous engageons à assurer la confidentialité des discussions et à faire bon usage de notre temps.

À l'unisson : Nous déclarons être appelés par Dieu, comme disciples de Jésus, pour guider l'aspiration de l'Église Unie du Canada à devenir une Église courageuse, connectée et en évolution, constituée de communautés diversifiées, portées par le courage et l'espérance, unies par une spiritualité profonde, créatrices d'une liturgie inspirante et en quête audacieuse de justice. Amen.

Dans le Manuel 2025 (voir la page 204), l'expression Holy Manners est traduite par règles de conduite axées sur le respect et la bienveillance.

Étiquette virtuelle

Il faut utiliser la fonction de clavardage de Zoom de manière appropriée, ce qui veut dire :

-comprendre que de s'exprimer dans le clavardage public équivaut à parler à haute voix lors de la réunion, ce qui est impoli et dérange l'assemblée – les prises de parole dans le clavardage public doivent être adressées à la présidence d'assemblée et servir à soulever des points d'ordre ou à poser des questions de privilège;

-répondre dans le clavardage lorsque la présidence invite à le faire;

-utiliser la messagerie directe lorsque l'on souhaite ou que l'on a besoin de dialoguer avec une autre personne.

L'utilisation de la transcription n'est pas destinée à être utilisée en dehors de la réunion ou de l'événement.

ADOPTÉE

Assesseur-conseil supplémentaire

Motion_002 du 20-21 mars 2026 (Rosemary Lambie/Tami Spires) Que la personne suivante aussi agit à titre d'assesseur-conseil : Fred Braman **ADOPTÉE**

Salles de discussion (Présentations et moment de convivialité)

Les participants ont été répartis dans des salles de discussion pour se présenter et passer un bref moment de convivialité.

Questions d'actualité

Le Pasteur Éric Hébert-Daly a annoncé qu'un créneau avait été réservé dans l'ordre du jour de samedi pour aborder les questions d'actualité ; il a invité toute personne ayant des suggestions de sujets à les lui envoyer avant 20 h 45.

Cahiers des rapport 2025

- Voir *Cahiers des rapports (2025)* à l'annexe C
- a) **Rapport du président**– Norman Robert Boie a présenté les points saillants de son rapport (voir pages 3 à 5 du rapport).
- b) **Rapport du ministre exécutif**– Le Pasteur Éric Hébert-Daly a présenté les points saillants de son rapport (voir pages 5 à 7 du rapport). Éric a également indiqué que le conseil régional (en collaboration avec les conseils régionaux de l'Est-Centre de l'Ontario et de l'Est de l'Ontario Outaouais) proposerait deux ateliers : « Ce que nous nous disons » (pour les laïcs) et « Ce que je n'ai pas appris au séminaire » (pour les membres de l'ordre ministériel).

MOTION_003 du 20-21 mars 2026 (Valerie Nickson/Gerard Gouw) que le Conseil régional Nakonha:ka reçoit et approuve le Cahier des rapports (mars 2025) tel que distribué. **ADOPTÉE**

Norman Robert Boie a remercié toutes les personnes ayant soumis des rapports pour inclusion dans le Cahier des rapports (2025).

Mises à jour du Manuel de gouvernance

- Voir le *Manuel de gouvernance (mars 2026)* à l'annexe D¹
- a) **Politique relative au produit de la vente de propriétés**
 - Voir *Politique relative au produit de la vente de propriétés* à l'annexe D²
- b) **Politique de transfert d'un bien immobilier d'une paroisse à une entité régionale (société en commandite)**
 - Voir *Politique de transfert d'un bien immobilier d'une paroisse à une entité régionale (société en commandite)* à l'annexe D³

Royal Orr, président du Conseil des finances et de l'expansion, a répondu aux questions afin d'apporter des éclaircissements concernant la *Politique de transfert d'un bien immobilier d'une paroisse à une entité régionale (société en commandite)*

L'intention était de prendre connaissance des mises à jour apportées au manuel de gouvernance à ce stade de l'ordre du jour, mais il a été estimé qu'une discussion plus approfondie était nécessaire pour clarifier la *Politique relative au produit de la vente de propriétés*.

*Il a été suggéré de réexaminer la supervision des communautés de foi par le conseil régional.

Rapport de l'équipe de direction chargée des nominations – Proposition de restructuration de la direction

- Voir *Rapport de l'équipe de direction chargée des nominations* dans le Cahier des rapports (2025) à l'**annexe C**

Nathaniel MacMaster, président de l'équipe de direction chargée des nominations, a présenté les points saillants du rapport de l'équipe (voir pages 18 à 21 du rapport)

Salles de discussion

Les délégués ont été répartis dans des salles de discussion afin d'examiner la proposition de restructuration de l'exécutif et de présenter leurs commentaires et questions à la plénière, qui y répondrait avant le vote.

Discussion dans les salles de discussion et vote

À l'issue de la discussion et des clarifications apportées, les motions suivantes ont été présentées :

MOTION_004 du 20-21 mars 2026 (Pierre Goldberger/Doug Throop) visant à ce que le Conseil régional de Nakonha:ka modifie la proposition afin de préciser que l'aîné principal soit élu pour un mandat de deux ans par l'ensemble du conseil régional parmi les membres élus du conseil des anciens. La durée du mandat de l'aîné principal sera réexaminée dans cinq ans. **ADOPTÉE**

MOTION_005 du 20-21 mars 2026 (Nathaniel McMaster/Cynthia Reynolds) que le Conseil régional Nakonha:ka accorde la recommandation de l'équipe de direction chargée des nominations et approuve la restructuration de l'exécutif comme suit

De remplacer l'Exécutif actuel (composé de 19 membres votants) par un comité exécutif appelé le Conseil des anciens, comprenant 12 membres votants (« anciens »).

Quatre de ces membres votants seraient membres de droit, c'est-à-dire qu'ils bénéficieraient d'un siège garanti au Conseil des anciens de par leur fonction : le Ministre exécutif, le Trésorier, le Président du Conseil des finances et de l'expansion et le Président de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales.

La durée du mandat du Président du Conseil des finances et de l'expansion et du Président de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales au sein du Conseil des anciens serait déterminée par la durée de leur mandat respectif. Le Trésorier serait élu par le Conseil régional pour un mandat de trois ans renouvelable. Le Ministre exécutif serait membre du Conseil des anciens pendant toute la durée de son mandat. Les autres employés du Conseil régional seraient membres correspondants sans droit de vote.

Les huit autres membres votants seraient des membres à titre personnel, élus pour des mandats échelonnés de trois ans, renouvelables une fois (soit un total de six années consécutives au Conseil). Ils seraient ensuite obligés de se retirer pendant trois ans avant de pouvoir se représenter à l'élection. Le Conseil élirait l'un de ses membres à titre personnel comme Président pour un mandat de deux ans, non renouvelable pendant quatre ans. Les quatre anciens de droit ne pourraient être Président.

Les responsabilités du Président seraient les suivantes : préparer les ordres du jour et présider les réunions du Conseil régional et du Conseil des anciens; être le principal porte-parole du Conseil régional; assister aux réunions de l'Équipe dirigeante en matière de planification des rencontres régionales; participer à la célébration des ministères et aux cultes d'alliance, ainsi qu'à d'autres cultes spéciaux organisés par le Conseil régional; assurer une présence œcuménique aux cultes et aux événements des organisations partenaires.

Si un ancien est élu Président au cours de la première année d'un mandat de trois ans, il redeviendrait simplement un ancien la troisième année. Il existe une seule exception à la durée maximale de six années consécutives : si un ancien est élu Président au cours de la troisième année d'un mandat de trois ans, il reste automatiquement au Conseil pour une quatrième année (afin de compléter le mandat de deux ans en tant que Président). Il a ainsi la possibilité de siéger pendant sept années consécutives.

Chaque membre élu serait désigné l'agent de liaison auprès de l'une des équipes dirigeantes du Conseil régional, à savoir : Ministères jeunesse, Financement et soutien, Justice et implication communautaire, Nominations, Personnel célébrant laïque agréé, Vivre en relations justes, *Planification des rencontres régionales et La Table des ministères en français. Le Président du Conseil des anciens serait automatiquement désigné l'agent de liaison auprès de l'Équipe dirigeante en matière de planification des rencontres régionales.

L'ancien qui assure la liaison auprès d'une certaine équipe dirigeante ne peut être membre votant de cette même équipe. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'être membre votant d'une autre équipe dirigeante. Par exemple, John Smith est élu par le Conseil régional au Conseil des anciens. Il est déjà membre de l'Équipe dirigeante en matière des ministères jeunesse. Ne pouvant assurer la liaison avec cette équipe, il est désigné comme agent de liaison auprès de l'Équipe dirigeante en matière de financement et soutien, où il n'est pas membre votant. Il conserve néanmoins son poste de membre votant de Ministères jeunesse.

Les modifications proposées entreraient en vigueur en juin 2026. **ADOPTÉE**

Bénédiction du soir

Nathaniel McMaster a clôturé cette séance de la réunion par une bénédiction, puis l'assemblée a entonné le cantique « Go Now In Peace ».

Deuxième séance

Samedi (matin)

21 mars 2026

Rassemblement

Les participants se sont retrouvés en ligne à 8 h 45 pour la séance du matin.

Musique d'ouverture

Dorian DeLuca a dirigé la musique et assuré l'accompagnement au piano. La musique d'ouverture était : « Touch the Earth Lightly », « Bathe Me in Your Light », « Oh, Let Us Breathe », « Are These Not Empty Words? », « Though I May Speak », « We Are All One People » et « We Will Go Out with the Hope of Resurrection ».

Instructions spéciales

Le Pasteur Kent Chown, responsable du support technique Zoom pour cette réunion, a proposé un bref rappel sur l'utilisation des fonctions de Zoom, comme il l'avait fait lors de la première session.

Bienvenue à la deuxième session

Norman Robert Boie, Président a souhaité la bienvenue aux participants à la deuxième session de cette réunion et a invité ceux qui y assistaient pour la première fois à se présenter : 1. Pasteure Tori Mullin, Animateur de croissance.

Culte du matin

Hanitra Randrianasolo a animé le culte de ce matin : il a débuté par une salutation apostolique, la récitation du Psaume 100, le chant de l'hymne « Saint, Saint, Saint » (chanté en malgache), la lecture d'un passage biblique (1 Jean 4:8), une réflexion sur ce passage, et s'est terminé par l'hymne « Saint, Saint, Saint ».

Enseignement sur les Premiers Peuples

La pasteure Lisa Byer-de Wever a mis en lumière l'histoire de l'Église autochtone au sein de l'Église unie du Canada (en particulier ses relations avec la communauté ecclésiale au sens large et les excuses qui lui ont été présentées en 1986 et 1998 ; pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://united-church.ca/social-action/justice-initiatives/reconciliation-and-indigenous-justice>), et a également attiré l'attention des participants sur l'invitation des Gardiens de notre cercle autochtone – un groupe de dirigeants autochtones issus de toute l'Église unie du Canada – aux Appels de l'Église (pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://united-church.ca/community-and-faith/being-community/indigenous-ministries/calls-church>).

Salles de discussion (Présentations et moment de convivialité)

Les participants ont été répartis dans des salles de discussion pour se présenter et passer un bref moment de convivialité.

Bande-annonce : Disciples de justice

Juyoung Lee, membre des Disciples de justice (équipe de direction du ministère de la justice et de la communauté), a invité les participants à assister à l'assemblée générale du conseil régional du 6 juin, au cours de laquelle les Disciples de justice ont prévu un temps pour écouter les communautés de foi afin de mieux comprendre les enjeux de justice auxquels elles sont actuellement confrontées, et pour proposer des activités ludiques et interactives sur la justice, la compassion et la communauté.

Mises à jour du Manuel de gouvernance

- Voir le *Manuel de gouvernance* (mars 2026) à l'annexe D¹

c) Politique relative au produit de la vente de propriétés

- Voir *Politique relative au produit de la vente de propriétés* à l'annexe D²

d) Politique de transfert d'un bien immobilier d'une paroisse à une entité régionale (société en commandite)

- Voir *Politique de transfert d'un bien immobilier d'une paroisse à une entité régionale (société en commandite)* à l'annexe D³

La *Politique relative au produit de la vente de propriétés* a été retirée du manuel de gouvernance mis à jour, et cette politique sera réexaminée lors de l'assemblée générale du 6 juin (il a été estimé qu'un approfondissement des connaissances était nécessaire ; par conséquent, des ateliers seront organisés dans les semaines à venir afin d'expliquer cette politique plus en détail).

MOTION_006 du 20-21 mars 2026 (Éric Hébert-Daly/Peter Bisset) que le Conseil régional de Nakonha:ka reçoive pour information la mise à jour du Manuel de gouvernance (mars 2026). **ADOPTÉE**

Projet de loi n° 9 – Loi visant à renforcer la laïcité au Québec

Maître Tomas Vazquez (avocat) a présenté le contexte législatif et historique du projet de loi n° 9, en mettant en avant 1. le projet de loi n° 62 (adopté en 2017), 2. le projet de loi n° 21 (adopté en 2019) et 3. le projet de loi 94 (adopté en 2025) et le rapport Pelchat-Rousseau. Me Vazquez a ensuite décrit plus en détail le projet de loi 9, en mettant en avant ses aspects clés : 1. Extension de l'interdiction des symboles – garderies, cégeps, universités, écoles privées subventionnées ; 2. Interdiction des pratiques religieuses – institutions parlementaires, judiciaires et d'enseignement supérieur ; salles de prière universitaires ; 3. Permis de prière en plein air – un nouveau régime

municipal d'autorisation pour la pratique religieuse collective dans les espaces publics 4. Neutralité alimentaire – Les institutions publiques ne peuvent pas proposer exclusivement des repas d'inspiration religieuse 5. Suppression progressive du financement scolaire – Retrait sur trois ans des subventions accordées aux écoles privées confessionnelles et 6. Abaissement du seuil d'accommodement – La norme est abaissée de « contrainte excessive » à « contrainte plus que minimale ». Le 23 mars 2026, la Cour suprême du Canada a tenu des audiences concernant le projet de loi 9, mais celui-ci a finalement été adopté le 2 avril 2026.

Discussion avec Me Tomas Vazquez

Les participants ont eu le temps de discuter du projet de loi 9 entre eux et avec Me Vazquez.

Pause santé

Une pause santé de 10 minutes a interrompu la réunion.

Musique de rassemblement

Dorian DeLuca a dirigé l'accompagnement musical et a joué au piano. La musique d'accueil était une version instrumentale au piano de l'hymne « Our Tears Falling Down Like Rain »

Sondage sur la foi

La pasteure Tori Mullin, Animatrice de croissance, a mené un sondage interactif en posant les questions suivantes :

- Pourquoi faites-vous partie d'une communauté de foi ?
- Que signifie la foi pour vous ?
- Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux la foi selon vous ?
- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes : ...
- Pourquoi avez-vous développé votre « foi » ?
- Comment pratiquez-vous votre « foi » ?

Tori a partagé la citation suivante : « La foi s'appréhende mieux comme un verbe que comme un nom, comme un processus plutôt que comme une possession. Elle est intermittente plutôt qu'une fois pour toutes. La foi, c'est ne pas savoir où l'on va, mais y aller quand même. Un voyage sans carte. La foi, c'est ne pas savoir où l'on va, mais y aller quand même. Un voyage sans carte. » – Frederick Buechner. Tori a expliqué que la foi avait enrichi sa vie et qu'elle souhaitait partager cela avec d'autres personnes qui seraient peut-être en quête de quelque chose de plus, d'une manière empathique, respectueuse et authentique.

Partager sa foi demande de la pratique, et Tori s'est concentrée sur les moyens susceptibles de faciliter ce partage : 1. en apprenant à connaître ses voisins et leur attitude actuelle envers l'Église, la foi et la spiritualité (par exemple, en utilisant les données de l'étude Callosum) ; 2. en comprenant les bienfaits que la foi apporte face aux défis et à l'adversité (par exemple, en apportant du réconfort, un sens à la vie, un bien-être) 3. en comprenant les obstacles existants (c'est-à-dire la force des croyances, les événements négatifs, le sentiment de ne pas être à sa place ou de se sentir mal à l'aise). Tori a partagé son histoire personnelle et expliqué comment la foi a joué un rôle dans sa vie.

Salles de discussion

Les participants ont été répartis dans des salles de discussion et invités à débattre des questions suivantes :

1. Y a-t-il une différence entre ce que recherche un nouveau venu et les raisons pour lesquelles j'ai choisi d'aller à l'église?
2. Comment puis-je communiquer à mon voisin ce que m'a apporté l'appartenance à une communauté religieuse?
3. Quelles sont les pratiques spirituelles qui façonnent ma vie, et comment puis-je les partager avec les autres?

-
4. Citez une action ou une activité que vous pourriez organiser ce printemps et qui permettrait de faire le lien entre l'espoir que vous avez trouvé en Jésus et son Église, et les difficultés que vos voisins peuvent rencontrer.

Discussion avec la Pasteure Tori Mullin, animateur de la croissance

Les participants ont eu l'occasion de discuter avec Tori et entre eux, de partager les retours issus des discussions de groupe menées dans les salles de réunion, et de poser des questions.

Mot de la fin

Norman Robert Boie a remercié toutes les personnes qui ont rendu cette réunion possible, de l'équipe d'organisation aux intervenants, et a également remercié tous les participants d'avoir pris le temps d'y assister.

À noter dans vos agendas ! Prochains événements du Conseil régional Nakonha:ka

- i. 6 juin 2026 – Montréal, QC (Cedar Park United Church)
- ii. 20-21 novembre 2026 – Réunion d'automne en ligne
- iii. À confirmer (mi-mars 2027) – AGA en ligne
- iv. 29 mai 2027 – Morin Heights, QC
- v. 20 novembre 2027 – Réunion d'automne en ligne

Rapport sur l'équité

Shanna Bernier, chargée du soutien à l'équité, a indiqué qu'aucune préoccupation en matière d'équité n'avait été soulevée au cours de la réunion, et a invité les personnes qui pourraient avoir des préoccupations à ce sujet (mais qui n'ont pas encore eu le temps de les partager) à la contacter ou à contacter le Pasteur Dan Hayward.

Prière de clôture

Norman Robert Boie, président, a prononcé une prière de clôture.

Cantique de clôture

Dorian DeLuca et Hanitra Randrianasolo ont entonné l'hymne de clôture : « Go Now in Peace »

Conclusion

Le président déclare que tous les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale annuelle ont été dûment traités et que la séance est levée à 12 h 33.

Norman Robert Boie, Président

Rev. Éric Hébert-Daly
Ministre exécutif

Joel Miller
Secrétaire de séance

-Annexe-

Les annexes sont disponibles sur le site Web du conseil régional (sous la rubrique *documents à télécharger*) :

<https://nakhakaucc.ca/fr/evenement/assemblee-generale-annuelle-en-ligne-du-conseil-regional-nakhaka-les-20-et-21-mars-2026/>

Annexe A	Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 15 avril 2025
Annexe B	Subventions accordées en mars 2026
Annexe C	Cahier des rapports (2025)
Annexe D ¹	Manuel de gouvernance (mars 2026)
Annexe D ²	Politique relative au produit de la vente de propriétés
Annexe D ³	Politique relative au transfert de biens immobiliers de l'Église à une entité régionale (société en commandite)